Communiqué de presse de l'intersyndicale régionale Île-de-France.

Dans le cadre de la journée de grève et de manifestation du mardi 17 novembre 2026, l'intersyndicale régionale CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, FO, Solidaires, UNSA, UE, UNEF, FAGE ont déposé ce jour auprès de la Préfecture de Police le parcours Place des Invalides vers la Place d'Italie.

Au regard des mesures prises par la Préfecture de Police lors des précédentes journées de manifestation, l'intersyndicale dénonce les nombreuses fermetures de station de métro dans Paris intra-muros et de gare du réseau SNCF en banlieue.

Ces fermetures ciblées contreviennent aux droits fondamentaux de circuler et de manifester. Elles empêchent une partie de la population, notamment les habitant-es des quartiers populaires et de banlieue, de se déplacer librement et de rejoindre les manifestations.

En plus d'apparaître comme une mesure discriminatoire en raison du lieu de vie, le choix de la Préfecture de Police de ne communiquer que tardivement les arrêtés d'interdiction partielle de manifestation et donc les stations et gares fermées ne permet aux populations concernées d'anticiper l'organisation de leurs déplacements quels qu'ils soient.

Cet aspect est un élément de plus dans les nombreuses décisions prises par les pouvoirs publics à l'encontre du droit à manifester depuis le début du mouvement social.

L'intersyndicale réaffirme que la liberté de manifester et d'exprimer ses revendications est un droit fondamental et qu'elle usera de tous les moyens dont elle dispose pour que ce dernier soit respecté.

Paris le 12 novembre 2026